

**OUVERTURE DE LA 28<sup>ème</sup> SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES  
MINISTRES DU CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR  
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (CAMES)**

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE**

**MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT**

**PAUL BIYOGHE MBA**

*Libreville, le Jeudi 14 Avril 2011*

- Monsieur le Ministre délégué de l'Enseignement Supérieur du FASO, Représentant le Vice-Président du Conseil des Ministres du CAMES,
- Messieurs les Ministres et Chefs de délégations des Etats membres du CAMES,
- Excellences Messieurs les Ambassadeurs et Chefs des Missions Diplomatiques,
- Monsieur le Secrétaire Général du CAMES,
- Messieurs les Représentants des pays partenaires ou organismes associés,
- Messieurs les Membres de l'Ordre international des Palmes Académiques du CAMES,
- Messieurs les Représentants des Organisations Internationales,
- Messieurs les Recteurs et Présidents des Universités,
- Monsieur le Président du Comité Consultatif Général du CAMES,
- Messieurs les Directeurs Nationaux de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,
- Mesdames et Messieurs les Experts du Conseil des Ministres Membres du CAMES,
- Distingués invités,
- Mesdames et Messieurs.

C'est un privilège et un honneur pour moi de prendre la parole, ce jour, au nom du Gouvernement et au mien propre, pour vous souhaiter à tous, une chaleureuse bienvenue et un agréable séjour au Gabon, à l'occasion de l'ouverture de la 28<sup>e</sup> Session Ordinaire du Conseil des Ministres du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur, en abrégé CAMES.

La présence d'autant de personnalités de marque prouve toute l'importance que votre auguste assemblée accorde à l'évènement. Le Gabon vous en est très reconnaissant et reçoit avec joie et

humilité l'honneur qui lui est fait de devenir, en l'espace d'un Conseil, la capitale de l'Enseignement Supérieur, pour les communautés africaine et malgache.

Cette session se tient au Gabon près de 18 mois après, une transition pacifique à la tête de l'Etat, avec l'avènement de Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA comme Président de la République, Chef de l'Etat.

Cette Session se déroule dans un contexte international et national de grandes mutations des systèmes d'enseignement supérieur.

Au plan international, la déclaration mondiale, en 2009, sur l'Enseignement Supérieur relève que le 21<sup>ème</sup> siècle, est celui des savoirs. Cet Enseignement Supérieur s'internationalise, autour d'un système universitaire transfrontalier, le LMD (Licence, Maîtrise, Doctorat), qui ouvre des nouvelles perspectives dans l'offre de formation.

Pilier dorsal de la nouvelle architecture universitaire du 21<sup>ème</sup> siècle, le LMD repose sur des exigences structurelles, académiques et stratégiques dont les plus importantes me semblent :

- Les ressources humaines ;
- Les ressources financières et matérielles pour accompagner le programme éducationnel et adapter les mutations sociales, scientifiques du contexte général aux contextes particuliers ;
- La gouvernance (collégialité, transparence, professionnalisme) accompagnée par les processus de qualité et d'agir éthique, l'ensemble dans un système d'engagement politique ;
- La coopération internationale.

En outre, l'exigence de qualité et des mécanismes d'accréditation sont fortement liés à la déclaration mondiale sur l'Enseignement Supérieur et à l'impact de l'internationalisation et de la compétitivité.

On voit bien, Excellence, Mesdames et Messieurs, que l'exigence de qualité, comme socle fonctionnel de l'Enseignement Supérieur et de la recherche, intime le développement des outils efficaces de contrôle, tels l'évaluation et l'audit, devenus les conditions obligatoires de recevabilité, de l'amélioration continue et de labellisation des établissements d'enseignement supérieur.

C'est donc dans ce paysage universitaire international mutant que nos universités africaines sont appelées à se moderniser rapidement, au cours des prochaines années.

A l'instar des universités occidentales et celles des pays émergents, les nôtres devraient également participer, de plain-pied, à la dynamique des réseaux internationaux de production et de diffusion des savoirs. Toutefois, cette intégration à l'université de tous les savoirs, selon

l'expression convenue, exige une révision du pacte social traditionnel entre les universités et les sociétés.

En continuant à s'acquitter de la mission ainsi évoquée, elles devront s'ouvrir davantage sur la cité et sur le monde. Elles pourront ainsi, le cas échéant, contribuer à une réappropriation citoyenne et démocratique des savoirs et des techniques, afin de les mettre au service du bien commun.

L'Université africaine doit être envisagée comme espace de production d'un savoir endogène, en phase avec les réalités africaines et participant à l'enrichissement du patrimoine public mondial.

Pour répondre à cette interpellation mondiale, le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, conscient des enjeux de l'Ecole sur le Développement du Gabon, a entrepris une refondation du système éducatif sous le sceau de l'Emergence.

En effet, le Président de la République et le Gouvernement se sont engagés à développer et à promouvoir ces secteurs prioritaires que sont l'Education, la Formation, l'Enseignement Supérieur et la Recherche, à travers les Conclusions des Etats Généraux de l'Education de la Recherche et de l'Adéquation Formation- Emploi adoptées en Mai 2010.

En cette occasion solennelle c'est le moment pour moi, en ma qualité de Premier Ministre, Chef du Gouvernement, de relever les perspectives fort prometteuses et encourageantes qui se dégagent pour le système universitaire gabonais, telle que l'adoption prochaine de la loi d'orientation générale de l'Education, de la Formation et de la Recherche ou de la loi de programmation décennale en matière d'Education, de Formation et de Recherche. Je peux également citer le projet d'élaboration d'une nouvelle carte universitaire gabonaise ayant pour vocation de créer des technopôles s'articulant sur le potentiel économique des provinces nationales.

Dans cette optique il est déjà créé 3 nouvelles universités à Port-Gentil, Mouila et Oyem ; il est envisagé la délocalisation d'une partie de l'Université OMAR BONGO (U.O.B) à Boué au centre du Gabon et la création de l'Institut Universitaire du Bois dans cette même localité.

Excellence, Mesdames et Messieurs, Distingués invités,

Pour animer et valider les formations de toutes ces structures universitaires actuelles et futures, le Gabon aura besoin du CAMES.

En effet, le CAMES, c'est l'instance de labellisation des aptitudes des Enseignants de haut niveau en Afrique ;

Le CAMES, est l'instance d'harmonisation, de mutualisation, de nos politiques d'Enseignement Supérieur ; le CAMES, est l'instance de résolution de nos problèmes communs d'Enseignement Supérieur.

En regardant le parcours élogieux du CAMES, comment ne pas être fier de cette institution qui œuvre ainsi depuis 1968. Comment ne pas être fier de ces fils d'Afrique qui ont su la piloter dont vous-même Monsieur le Secrétaire Général, **Pr Moustapha SALL**, pour la dimension et la visibilité internationale conférée à l'Institution ces dernières années.

Et comment, par-dessus tout, ne pas dire merci aux pères de nos indépendances qui ont su imaginer ce transfert de compétences de la formation et d'évaluation de nos formateurs d'outre atlantique à Niamey, Libreville, Dakar, Cotonou, Ouagadougou, Abidjan, Yaoundé, Madagascar... et j'en passe.

Nous voulons aussi dire combien nous sommes fiers de la perspicacité des Présidents qui se sont succédé à la tête du Gabon par rapport à leur engagement toujours plus marqué vis-à-vis du secteur de l'Enseignement supérieur.

Les deux premiers Présidents ont été des pionniers du CAMES. Ils ont préparé et adhéré à l'accord de création. Le troisième, j'ai cité Ali BONGO ONDIMBA est en train de le renforcer, convaincu que l'émergence d'un pays, ne peut se concevoir sans la formation des cadres stratégiques.

Vous l'aurez donc compris, de l'histoire au présent, le Gabon a toujours su accompagner le CAMES.

De pays fondateur du CAMES, nous n'avons jamais cessé d'être pays d'accueil des manifestations des instances du CAMES. En effet, nous voici à nouveau à Libreville pour la 2<sup>ème</sup> fois dans le cadre de la session d'un Conseil des Ministres.

De même, nos universités ont déjà abrité de nombreuses Sessions du concours d'Agrégation de Médecine, Droit, Economie et Gestion ; de nombreuses Sessions des CCI/CTS ; des Sessions du programme pharmacopée, un atelier interafricain francophone sur l'assurance qualité.

Bien entendu, le retour d'investissement pour le Gabon s'est manifesté par la promotion de nos enseignants aux différents grades du CAMES.

Aujourd'hui, notre histoire commune se conjugue au présent avec un triple évènement : \_\_\_\_\_

- La session proprement dite ;
- La désignation du nouveau Secrétaire Général du CAMES, avec une candidature gabonaise pour la poursuite dynamique de l'œuvre et pour relever les nouveaux défis et enjeux universitaires ;

- La distinction honorifique dans l'Ordre International des Palmes Académiques (OIPA) de Son Excellence Monsieur Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République, Chef de l'Etat pour l'œuvre qu'il accomplit pour l'Enseignement et Supérieur et la Recherche au niveau du Gabon en particulier et de l'Afrique en général.

Je me réjouis, non seulement que l'Afrique ait construit un tel outil, mais surtout qu'on le maintienne et l'améliore.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Vous me permettrez à la fin de mon adresse de féliciter très chaleureusement le Comité des Experts qui a achevé sa Session hier, au terme de 48 heures d'intenses travaux techniques. Les points soumis à leur expertise et qui ont fait l'objet de résolutions méritent l'attention de tous, car ils consacrent les améliorations et innovations dans le fonctionnement du CAMES.

Enfin, je m'en voudrais de ne pas rendre hommage à tous les acteurs qui ont contribué à donner à notre Institution commune ses lettres de noblesse : le Conseil des Ministres, le Secrétariat Général du CAMES, le Président du CCG, tous les Experts et tous nos partenaires (AUF, CIDMEF, Communauté francophone de Belgique, etc.).

Tout en vous renouvelant, à vous tous ici présents, mes souhaits de chaleureuse bienvenue au Gabon, je voudrais vous inviter à vous sentir chez vous à Libreville.

Sur ce, je déclare ouverte la 28<sup>ème</sup> Session du Conseil des Ministres du CAMES.

Vive la Coopération Universitaire Interafricaine!

Vive le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur !

Vive le Gabon !

Je vous remercie pour votre bienveillante attention.

## **CEREMONIE DE RECEPTION DANS L'OIPA**

**ALLOCUTION DU SECRETAIRE GENERAL DU CAMES, GRAND  
CHANCELIER DE L'OIPA/CAMES A LA CEREMONIE DE RECEPTION  
DE SEM ALI BONGO ONDIMBA, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
GABONAISE**

**Libreville, le 15 avril 2011**

-----

Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat  
Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement  
Messieurs les représentants des Institutions de la République  
Mesdames, Messieurs les membres du Gouvernement  
Messieurs les Ministres et Chefs de délégations des pays membres du CAMES  
Mesdames, Messieurs les Membres du Corps diplomatique  
Messieurs les membres du Conseil de l'Ordre  
Messieurs les Recteurs et Présidents d'université  
Messieurs les Doyens  
Mesdames, Messieurs les Enseignants et Chercheurs  
Distingués Invités, Mesdames, Messieurs

Excellence, Monsieur le Président de la République,

Il y a exactement cinq ans, dans cette même salle du Palais des Conférences de Libreville le conseil recevait solennellement dans l'OIPA/CAMES SEM Hadj Omar Bongo Ondimba.

Permettez nous, Excellence, d'avoir une pensée pieuse pour l'illustre Chef d'Etat, Père fondateur de notre Institution commune qu'il a accompagné des décennies durant par la pensée et par l'action.

Excellence Monsieur le Président,

Je voudrais tout d'abord, avec votre haute permission, présenter l'Ordre International des Palmes Académiques qui a aujourd'hui, tout à la fois, le grand honneur et l'insigne privilège de recevoir, en votre personne, son huitième Chef d'Etat.

Le préambule de l'Accord portant création et organisation de l'OIPA/CAMES part du constat que les fondateurs du CAMES (Chefs d'Etat en premier lieu, Autorités gouvernementales ensuite, divers experts enfin) ont rendu des services signalés à l'enseignement supérieur en Afrique, je cite : « en le dotant d'un Conseil capable d'organiser efficacement deux concours d'Agrégation bisannuels, de mettre en place un référentiel fiable de reconnaissance et d'équivalence des diplômes nationaux et étrangers, et d'assurer sur la base des standards internationaux, la promotion des enseignants et chercheurs africains et malgaches » , fin de la citation

En effet, dix ans après sa création le 23 janvier 1968 à Niamey, le CAMES avait réussi à mettre en place des comités consultatifs opérationnels pour la gestion commune des carrières des enseignants et chercheurs. Quatre ans plus tard, en 1982 il organisait le premier concours d'Agrégation de médecine, et l'année suivante le concours de Sciences juridique, économique et de gestion.

Aujourd'hui, le CAMES est un organisme à l'expertise avérée qui contribue à travers ses programmes à la construction et à l'harmonisation de l'espace africain de l'enseignement supérieur.

Il résulte de ce constat que le temps était venu pour le CAMES d'instituer des distinctions honorifiques, pour marquer sa reconnaissance et celle de toute la communauté universitaire d'Afrique francophone, je cite : « à l'endroit des hommes et des femmes qui ont contribué ou contribuent encore à son rayonnement et plus généralement à celui des systèmes d'éducation, de formation et de recherche en Afrique » fin de citation

Excellence,

L'Ordre International des Palmes Académiques du CAMES qui vous reçoit ce jour a été créé en avril 2002 et est devenu opérationnel dès 2003. Le Président en exercice du Conseil des Ministres du CAMES en est le Grand Maître. L'Ordre est administré par un conseil de 10 membres, y compris le Secrétaire Général du CAMES, ès qualité de Grand Chancelier.

Les conseillers de l'Ordre sont choisis parmi les éminentes personnalités du monde universitaire et politique africain. Leurs qualités intrinsèques, pétries par une longue carrière académique, leur rayonnement international ainsi que leur autorité scientifique garantissent leur indépendance et expliquent leur sagesse.

Excellence, Monsieur le Président de la République, ce n'est sûrement pas un hasard si le conseil de l'Ordre, organe exécutif de l'Ordre International des Palmes Académiques du CAMES a

proposé à la 28<sup>ème</sup> session ministérielle du CAMES qui l'a suivi, votre admission au grade de Commandeur de l'Ordre International des Palmes académiques du CAMES. Il s'agit d'un privilège exceptionnel que vous partagez avec quelques uns de vos pairs dont les propositions d'admission ont été, à chaque fois, fondées sur des motifs solides.

Je voudrais vous dire, Excellence, que s'agissant de la proposition de vous admettre dans l'Ordre international des Palmes Académiques du CAMES, elle a été également très sérieusement étayée par le conseil de l'Ordre.

Parmi les multiples considérations que le conseil a eu à l'esprit, je ne voudrais citer que quatre qui apparaîtront à l'évidence, suffisantes :

**En premier lieu**, la place remarquable de votre pays dans l'espace des activités institutionnelles du CAMES : en effet, de 1978 à 2011, le Gabon a accueilli une session du Programme Reconnaissance et Equivalence des Diplômes, trois sessions des Comités Consultatifs Interafricains, deux sessions du concours d'Agrégation de médecine, deux sessions du concours d'Agrégation de Sciences juridiques, politiques, économiques et Gestion et deux sessions du conseil des Ministres.

Ces données précises traduisent de la part du gouvernement de votre pays un engagement exceptionnel au service du CAMES et partant de l'enseignement supérieur et de la recherche en Afrique.

Mais si impressionnantes qu'elles soient, elles ont à être complétées par la constante sollicitude des Autorités politique et académique du Gabon et la parfaite implication des communautés universitaires et scientifiques gabonaises dans les jurys des concours, les commissions techniques des différents programmes d'évaluation (CCI et reconnaissance des diplômes) ainsi que dans les commissions du programme pharmacopée et médecine traditionnelles africaines.

**En deuxième lieu**, Excellence, votre vision pour l'enseignement supérieur de votre pays et de l'Afrique : il n'a pas échappé au conseil de l'Ordre que bien avant d'accéder à la magistrature suprême, vous avez, en qualité de ministre de la Défense, créé, respectivement en 2001 et 2005, le Prytanée militaire Charles Tchorere et le Centre d'instruction des Armées El Hadj Omar Bongo Ondimba, deux centres d'excellence dont la contribution à la formation de l'élite gabonaise et africaine est reconnue et appréciée.

Vous gardez de cette période antérieure à votre accession à la magistrature suprême de la République Gabonaise un rapport à l'éducation marqué par l'exigence de méthode, de rigueur et de générosité qui fonde votre vision de l'Enseignement supérieur.

Ainsi quand en 2009 vous êtes devenu Chef de l'Etat, investi à ce titre de la responsabilité de déterminer la politique de la nation, vous avez inscrit l'éducation et la recherche au cœur de l'action publique en convoquant les Etats Généraux de l'Education, de la Recherche et de l'Adéquation Formation-Emploi, Etats Généraux dont sont issus des actes devant refonder l'enseignement supérieur et la recherche de votre pays.

Permettez moi, Excellence de n'en citer que quelques uns :

- « La création d'un conseil national de l'enseignement, de la formation et de la recherche chargé d'évaluer annuellement, à travers des bilans d'étape, la mise en œuvre des offres de formation et des projets d'infrastructures »
- « La création d'un comité scientifique d'assurance qualité chargé d'évaluer les curricula et offres de formation et de suivre les enseignants pour un meilleur déroulement des carrières »
- « La promotion des partenariats « public-privé » par la contractualisation et l'octroi de facilités aux promoteurs d'établissements privés d'enseignement, de formation et de recherche »
- La création de la « Cité verte de l'émergence de l'Education et du savoir »
- La valorisation des modalités d'exercice du métier d'enseignant
- le renforcement des capacités en infrastructures et en équipements.

Il faut ajouter à ce qui précède votre option pour un élargissement et une montée en puissance de la carte universitaire nationale, avec à côté des IES existantes de nouvelles structures complémentaires, à très forte pertinence économique et social, l'ensemble devant en effet constituer un dispositif de qualité au service des piliers Gabon Vert et Gabon industriel.

Le conseil salue la clarté de cette vision, la pertinence des actes adoptés et votre détermination à les mettre en œuvre conformément au plan de programmation décennal.

**En troisième lieu**, Excellence, Votre engagement pour la réduction de la fracture numérique : le conseil est en effet convaincu que la résorption du gap entre le système d'enseignement supérieur des pays développés et le notre passera par la maîtrise des TIC.

Aussi tient-il à saluer le projet que vous formez de mettre en œuvre dans l'espace universitaire et scientifique national un plan ambitieux de développement des technologies de l'information et de la communication, de doter d'ordinateurs les meilleurs enseignants, chercheurs et étudiants de

votre pays et de promouvoir dans le cadre de la Cité Verte de l'éducation le développement de véritables zones franches internet.

**En quatrième lieu**, votre attachement à l'intégration africaine.

Il s'exprime dans votre sollicitude et celle de votre Gouvernement à l'endroit du CAMES ; il s'exprime aussi dans l'ouverture de vos établissements aux ressortissants d'autres pays africains ; il s'exprime enfin dans la mutualisation optimale que vous prônez « des moyens matériels, financiers et humains pour un développement solidaire ».

Il apparaît à l'évidence, Monsieur le Président de la République, qu'en proposant votre admission dans l'OIPA/CAMES, le conseil de l'Ordre, organe académique et le conseil des Ministres organe politique, ont entendu saluer par un geste de haute portée symbolique votre engagement personnel, dès votre accession à la magistrature suprême, au service du développement de l'enseignement supérieur dans votre pays et en Afrique.

Ce n'est certes pas la première fois que vous recevez de hautes distinctions honorifiques. Mais aujourd'hui, la note supplémentaire et différentielle c'est que c'est la communauté universitaire africaine qui vous rend hommage, à travers le CAMES, qui en est l'incarnation vivante, en vous recevant au grade de Commandeur de l'OIPA.

Cet Ordre est l'expression symbolique la plus forte de tout ce que représente le CAMES aux yeux de l'Afrique et du monde.

Excellence, Monsieur le Président de la République, au nom du conseil de l'OIPA/CAMES et au nom du conseil des Ministres du CAMES, nous vous adressons nos plus chaleureuses félicitations.

Je vous remercie, Mesdames, Messieurs, de votre aimable attention.

—  
Professeur Mamadou Moustapha SALL

**REPONSE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA  
REPUBLIQUE GABONAISE, CHEF DE L'ETAT A LA CEREMONIE DE  
RECEPTION DANS L'OIPA/CAMES**

---

- Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,
- Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions de la République,
- Mesdames et Messieurs les Ministres en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, dans les Etats membres du CAMES,
- Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement gabonais,
- Excellence, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des organisations internationales,
- Monsieur le Secrétaire Général du CAMES,
- Eminents Universitaires venus des dix huit (18) Etats membres du CAMES,
- Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

**Monsieur le Secrétaire Général du CAMES,**

En recevant de vos mains, la haute distinction à laquelle je viens d'être élevé par la communauté universitaire internationale regroupée au sein du CAMES, en présence d'organismes scientifiques qui lui sont partenaires, il me revient, à l'esprit, la profession de foi que j'ai adressée à la communauté éducative gabonaise, à l'occasion de l'ouverture des travaux des Etats Généraux de l'Education, de la Recherche et de l'Adéquation Formation-Emploi, que j'ai convoqués à Libreville, les 17 et 18 mai 2010, conformément à l'engagement que j'ai pris auprès du peuple gabonais, dans le cadre de mon projet de société, « *l'Avenir en Confiance* ».

En effet, exprimant mon ambition de faire du Gabon un pays Emergent, j'ai classé l'Education comme première urgence sociale de l'axe neuf (09) de mon projet de société.

Aussi, à l'occasion des Etats Généraux de l'Education, ai-je exprimé ma ferme conviction que le pétrole gris, que sont nos ressources humaines, constitue la principale et la véritable richesse de tout pays. Et que, tous les pays et tous les continents qui l'ont compris ainsi, se sont développés et leurs peuples connaissent la prospérité. Mais l'Afrique, hélas ! ne l'a compris qu'en retard. Mais il n'est pas trop tard pour le faire.

A cette fin, j'ai appelé à un Pacte de Confiance entre l'élite intellectuelle et l'élite politique, afin que, par les lumières de la première citée, les décisions politiques en soient éclairées, à la grande satisfaction des populations.

Alors que cette profonde profession de foi s'adressait à l'élite politique gabonaise, qui était réunie le 17 mai 2010, ma pensée était, en même temps, tournée vers toute l'élite intellectuelle africaine, pour l'exhorter, de façon fervente, qu'elle brise les chaînes du repli sur soi et même du nationalisme débridé, aux fins de bâtir des synergies et dynamiques transfrontalières, sous régionales, panafricaines et internationales.

A ce titre, je vous invite, davantage, à devenir des porte-bannières de l'Afrique, dans le concert de la diplomatie intellectuelle internationale, des apôtres des projets de recherche et de diffusion du génie africain à travers le monde.

Vos projets, Mesdames et Messieurs les Universitaires, doivent nous être soumis et être à la fois pertinents et audacieux, afin que les décideurs politiques, que nous sommes, puissions les promouvoir, en mettant à votre disposition, les moyens de vous émouvoir et de faire valoir l'Afrique dans le monde entier.

La thématique de la « *gouvernance universitaire et intégration africaine* », objet de ce 28<sup>ème</sup> Conseil des Ministres du CAMES, me paraît être en adéquation avec cette vision vers laquelle j'ai instruit le Gouvernement gabonais pour transformer, de façon fondamentale, la gouvernance universitaire gabonaise, notamment, grâce à des partenariats « public-privé » et à des synergies avec les autres Universités du monde, au Sud comme au Nord, à l'Ouest comme à l'Est.

Comment peut-on expliquer que des Africains deviennent des champions dans des équipes sportives du Nord, sans qu'aucune équipe africaine ne parvienne à se distinguer sur la scène internationale.

La nouvelle gouvernance universitaire CAMES devrait renforcer la place et la respectabilité, à la fois, des Universitaires et des Universités d'Afrique, dans le concert partenarial intellectuel international.

C'est pourquoi, en ce qui concerne le Gabon, aucun effort ne sera ménagé pour soutenir, promouvoir et affermir, la transformation des Universités et Centres de Recherche.

Dans cette perspective, j'ai instruit le Ministre gabonais en charge de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, de définir les modalités partenariales « public-privé » de création, de développement et de gestion des Universités et Centres de Recherche, entre l'Etat gabonais, les Universités, les Centres de Recherche, à inviter de par le monde, ainsi que des firmes internationales, des entreprises publiques ou privées, nationales ou étrangères, des fondations et ONG.

Chacune de ces Universités devraient être organisées autour d'une Assemblée Générale comprenant, à parité, des représentants de l'Etat et ceux des partenaires, pour désigner un Conseil d'Administration et un Conseil Scientifique, tous paritaires.

Le Conseil d'Administration désignerait un équipe collégiale de pilotage de l'Université alors que le Conseil Scientifique définirait les projets de recherche et offres de formation, en mettant un accent particulier sur les formations professionnalisantes, la recherche appliquée et l'innovation ; le tout, en parfaite adéquation avec les grands objectifs de développement se reposant sur les trois piliers que sont : *le « Gabon Vert, le Gabon Industriel et le Gabon des Services »*.

De telles Universités et Centres de Recherche, doivent autofinancer leur fonctionnement et leur développement, grâce à leurs activités et doivent s'ouvrir aux professionnels et aux opérateurs économiques, tout en valorisant fortement la rémunération des prestations intellectuelles fournies afin que lesdites Universités soient attractives, en attirant sur nos campus, des Universitaires de renommée mondiale, tout en retenant nos meilleures élites, souvent vouées au phénomène déplorable de fuite des cerveaux.

Pour la définition de ce cadrage général des partenariats « public-privé », en matière universitaire, le Gabon abritera, très prochainement, conformément aux Etats Généraux, un grand forum auquel seront invités, outre des Universités et Universitaires de renommée panafricaine ou mondiale, mais aussi des entreprises privées, nationales ou étrangères.

Alors que les uns pourront explorer des voies de partenariat dans le cadre académique et scientifique, d'autres pourront s'intéresser aux logements des enseignants et autres personnels d'appui, aussi bien au Supérieur qu'au Secondaire, au Primaire et Pré-primaire, grâce aux sites qui seraient mitoyens aux établissements d'enseignement ; libre, pour chaque enseignant, de passer des baux simples ou des baux en location-vente, avec le promoteur immobilier sélectionné. C'est dans ce même esprit partenarial « public-privé », que les résidences estudiantines doivent aussi être étudiées.

Toutes les autorités gabonaises et moi-même, soutenons toutes les décisions prises par le Comité des Experts du CAMES, au profit de l'éminent Professeur Mamadou SALL, Secrétaire Général sortant du CAMES, dont l'expertise et les capacités managériales sont connues et reconnues à travers le monde.

Quant à notre compatriote gabonais, le Professeur Bertrand MBATCHI, candidat du Gabon et du Cameroun, et, partant, de toute l'Afrique centrale, élu hier à l'unanimité du Conseil des Ministres CAMES, Secrétaire Général de cette importante institution de graduation et d'encadrement post doctoral des universitaires des dix huit (18) Etats d'Afrique, qu'il reçoive à

mon nom propre, à celui de toutes les autorités gabonaises et du peuple gabonais, toutes nos félicitations, tous nos encouragements.

Aussi, comme les ouvriers qui se relaient sur le chantier, que le Très Haut puisse l'armer d'ardeur et de constance, pour continuer, avec ferveur et dignité, l'œuvre que va lui léguer le Professeur Mamadou SALL.

Je vous remercie.

OUVERTURE DES TRAVAUX DES EXPERTS DE LA 28<sup>ème</sup> SESSION  
ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DU CONSEIL AFRICAIN ET  
MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (CAMES)

ALLOCUTION DU MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, DE  
L'INNOVATION ET DE LA CULTURE

**Mr SERAPHIN MOUNDOUNGA**

*Libreville, le Lundi 11 Avril 2011*

- Monsieur le Secrétaire Général du CAMES,
- Messieurs les Représentants des pays partenaires ou Organismes associés,
- Messieurs les Membres de l'Ordre International des Palmes Académiques du CAMES,
- Messieurs les Représentants des Organisations Internationales,
- Messieurs les Recteurs et Présidents d'Universités,
- Monsieur le Président du Comité Consultatif Général du CAMES,
- Messieurs les Directeurs Généraux et Nationaux de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,
- Madame et Messieurs les Experts du Conseil des Ministres membres du CAMES,
- Distingués invités,
- Mesdames et Messieurs

Après NDJAMENA en Mai 2010, nous voici à LIBREVILLE au GABON pour la tenue du 28<sup>ème</sup> Conseil des Ministres des pays membres du CAMES ; Conseil des Ministres précédé par le présent Comité des Experts.

Madame et Messieurs les éminents Experts, en remerciant, en votre nom et au mien propre, les illustres invités qui ont bien voulu rehausser de leur présence, l'éclat de cette cérémonie, je vous salue aussi, chers Experts venus du Bénin, du Burkina-Faso, du Cameroun, de Centrafrique, du Congo, de Guinée Conakry, de la Guinée Equatoriale, du Tchad, du Togo et du Sénégal. L'élite intellectuelle de 18 Etats d'Afrique, membres du CAMES aujourd'hui réunie, va préparer, durant 3 jours, la réunion ministérielle qui se tiendra du Jeudi 14 au Vendredi 15 Avril 2011.

Cette réunion ministérielle va se pencher sur le thème « **Gouvernance Universitaire et Intégration de l'Afrique** » sous l'éclairage d'un exposé liminaire que présentera le Professeur Bonaventure MVE ONDO, éminent Professeur d'Université, Vice-Recteur de l'AUF.

Cette quête de renforcement de l'intégration africaine par des mécanismes et dynamiques que pourrait impulser le CAMES devrait vous amener, en prélude à toute prospective idoine, à une profonde introspection de nature à mesurer le chemin parcouru jonché, certes des motifs d'espoir, mais également d'un ensemble d'écueils qu'il nous faut surmonter afin que le CAMES soit à même de répondre au défi d'affermir l'intégration africaine par la gouvernance universitaire, elle-même appelée à s'arrimer aux standards internationaux et aux contingences de la compétition intellectuelle planétaire, du fait de la mondialisation des savoirs, des technologies et des compétences.

Quelle recherche et quel enseignement supérieur doit-on impulser, ensemble, dans l'espace CAMES en particulier et, en Afrique, en général, pour que la production et la diffusion des savoirs et des technologies ainsi que l'appropriation des compétences, puissent catalyser l'émergence de l'Afrique, tout en participant au progrès international des sciences et technologies et de l'humanité toute entière ?

Quel chercheur et quel enseignant chercheur doit-on promouvoir, et comment le valoriser fortement, pour faire face à la très insidieuse et sournoise compétition intellectuelle internationale, plus dévastatrice que les guerres classiques et autres conflits armés et, ainsi, obliger nos interlocuteurs à négocier plutôt des dynamiques partenariales, mutuellement profitables aux peuples du Sud comme du Nord, lesquels peuples seront tous rendus, à l'évidence, qu'ils constituent une communauté de destin ?

Mesdames et Messieurs les Experts du CAMES,

Pour ce qui est du Gabon, il y a un an, le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, faisait remarquer, à l'ouverture des Etats Généraux de l'Education, de la Recherche et de l'Adéquation Formation-Emploi, tenus du 17 au 18 Mai 2010, je cite « j'ai la ferme conviction que le pétrole gris, que sont nos ressources humaines, constituent la principale et la véritable richesse de tout pays. Tous les pays et tous les continents qui l'ont compris se sont développés et leurs peuples connaissent la prospérité. L'Afrique hélas ! ne l'a compris qu'en retard. Mais il n'est pas trop tard pour le faire ». Aussi le Président Ali BONGO ONDIMBA, a-t-il invité, à cette occasion, à ce qu'il a appelé « Le Pacte de confiance entre l'élite

intellectuelle gabonaise et l'élite politique à la tête de laquelle il a été hissé par le peuple gabonais, afin que la décision de celle-ci soit éclairée par les lumières de celle-là ».

Mutatis mutandi, comment le CAMES, en particulier, et l'Afrique en général, peuvent-ils s'approprier cette profonde confession de foi du Président Ali BONGO ONDIMBA, aux fins de la concrétiser ?

C'est sur ces mots que je déclare ouverts les travaux du Comité des Experts du Conseil des Ministres du CAMES à Libreville.

**ALLOCUTION DU SECRETAIRE GENERAL DU CAMES A LA  
CEREMONIE D'OUVERTURE DE LA 28<sup>ème</sup> SESSION  
DU CONSEIL DES MINISTRES**

*(Libreville, 14 mai 2011)*

---

Excellence Monsieur le Premier Ministre ;  
Monsieur le Président en exercice du Conseil des Ministres du CAMES ;  
Mesdames et Messieurs les Ministres;  
Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;  
Mesdames et Messieurs les Chefs de Missions diplomatiques et Représentants d'organisations internationales ;  
Honorables Députés ;  
Mesdames, Messieurs les Représentants des Institutions de la République ;  
Mesdames et Messieurs les Représentants des Pays et Organismes partenaires ;  
Monsieur le Président du Comité Consultatif Général du CAMES ;  
Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Membres du Comité d'experts ;  
Mesdames et Messieurs les Présidents, Recteurs des Universités et Directeurs nationaux de l'enseignement supérieur ;  
Distingués Invités, Mesdames, Messieurs ;

Je voudrais d'abord, Monsieur le Premier Ministre, vous remercier et vous féliciter pour la place remarquable qu'occupe votre pays dans l'espace des activités académiques du CAMES : Au cours de ces dix dernières années le Gabon a en effet accueilli une session des CCI, une session du concours d'agrégation de médecine, une session du concours d'agrégation de sciences juridique, politique, économique et de Gestion, une session du programme Pharmacopée et médecine traditionnelles africaines, les Ateliers francophones d'assurance qualité de l'enseignement supérieur et deux sessions ministérielles.

Preuves ne sauraient être plus nettes de son engagement dans les idéaux de notre institution commune et je voudrais au nom du CAMES exprimer à ses plus hautes Autorités les témoignages de gratitude du CAMES et des communautés universitaires et scientifiques qu'il regroupe.

Au cours de l'exercice 2010, le CAMES, fidèle aux missions que lui confient ses différentes conventions, s'est attachée à œuvrer au renforcement de la cohérence et de la crédibilité de nos systèmes d'enseignement supérieur par la mise en œuvre du programme d'activité adopté par le conseil des ministres.

C'est ainsi qu'à la suite de la 27<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres tenue à NDjaména, l'exercice 2010 a été marqué par la tenue des sessions de quatre de nos programmes statutaires :

- la 32<sup>ème</sup> session des Comités consultatifs interafricains s'est tenue à Saint-Louis (Sénégal) du 12 au 17 juillet 2010. Ce programme de gestion des carrières de nos enseignants et chercheurs a permis d'examiner 847 dossiers pour en admettre 716 sur les différentes listes d'aptitude de l'enseignement supérieur et de la recherche, soit un taux moyen de réussite de 84,53% contre 80,12% en 2009.

- La 15<sup>ème</sup> session du Concours d'Agrégation de Médecine humaine, Pharmacie, Odontostomatologie, Médecine vétérinaire et Productions animales s'est tenue à Lomé (Togo) du 2 au 10 novembre 2010.

Le jury international réuni à cet effet a consacré dans le respect rigoureux des critères du concours 117 nouveaux Agrégés sur 147 candidats présentés, soit un taux de réussite de 79,59 % contre 66,42% au concours précédent.

- Le 25<sup>ème</sup> colloque du programme Reconnaissance et Equivalence des Diplômes s'est tenu à Niamey du 22 au 26 novembre 2010.

Organisé sur la base du nouvel accord adopté à Dakar en avril 2009, accord qui intègre dans le référentiel des critères d'assurance qualité, il a traduit l'intérêt renouvelé des établissements publics et privés pour le label CAMES, avec 55 dossiers soumis à évaluation.

Monsieur le Premier Ministre

Messieurs les Ministres,

Mesdames, Messieurs,

D'année en année, la pertinence de la création de l'Ordre international des Palmes académiques du CAMES se confirme en même temps que l'efficacité du travail mené par le Conseil de l'Ordre, depuis son installation en avril 2003 à Kigali.

Au cours de l'exercice 2010, le Conseil de l'Ordre a tenu sa réunion ordinaire à NDjaména (Tchad), en marge de la 27<sup>ème</sup> session du conseil des Ministres.

Le conseil a adopté le tableau de l'Ordre pour l'exercice 2009 et examiné d'autres points inscrits à son ordre du jour, points qui ont fait l'objet de 11 résolutions dont 2 relatives à l'admission d'enseignants et chercheurs proposés par les pays membres.

Cinq cérémonies de réception dans l'Ordre ont été organisées à Dakar (Sénégal), à Ndjaména (Tchad) et Niamey (Niger).

Une telle activité montre que l'OIPA est devenu en peu d'années un programme saillant du CAMES qui correspond, à l'expérience, à un besoin profond de la communauté académique et des partenaires de l'Enseignement supérieur africain et malgache.

Monsieur le Premier Ministre

Messieurs les Ministres

Mesdames, Messieurs

L'état des lieux de l'assurance qualité en Afrique francophone fait état de progrès réels, mais « l'insuffisant développement dans notre espace d'instances chargées de la régulation des institutions et des programmes appelle la mise en place dans nos pays de systèmes complets d'assurance qualité allant de la création des établissements d'enseignement public et privé à l'habilitation et l'accréditation des établissements et des filières, et à l'amélioration de leur gouvernance.

Voilà qui justifie la tenue à Niamey du 25 au 26 novembre, à l'occasion du 25<sup>ème</sup> colloque sur la reconnaissance et l'équivalence des diplômes du Troisième Atelier francophone d'assurance qualité de l'enseignement supérieur cofinancé par le CAMES et le Réseau Africain (Réseau africain d'AQ) et en partenariat avec l'AUF, l'AUA et l'UNESCO.

Le thème du forum de cette session ministérielle : « Gouvernance universitaire et intégration africaine » s'inscrit dans le même contexte.

Les progrès réalisés dans le recouvrement des arriérés de contribution et les ressources additionnelles générées par le PRED ont permis de doter le CAMES du Centre Joseph Ki-Zerbo, centre d'information et de documentation dont l'inauguration officielle s'est déroulée le 25 mars 2011 en présence de plusieurs ministres, recteurs et présidents d'université des pays membres.

Conçu pour devenir grâce à la mise en œuvre des conventions avec l'AUF, l'AUA et le SIST du Ministère français de la coopération, une bibliothèque numérique et une véritable plateforme

cyberthèse à la disposition de nos communautés scientifiques, il permettra à notre institution de prendre en charge une de ses missions statutaires : la collecte et la diffusion de l'information scientifique.

La réflexion interne menée sur les programmes est allée de pair avec l'ouverture du CAMES sur les autres aires culturelles et linguistiques africaines : C'est ainsi qu'après la Guinée Bissau en 2005 et la Guinée Equatoriale en 2010, la présente session ministérielle consacrera l'adhésion d'un 19<sup>ème</sup> pays membre : La République Démocratique du Congo.

Monsieur le Premier Ministre,

Messieurs les Ministres et Chefs de Délégation

La situation financière de notre Institution s'étant améliorée et certains de ses programmes tendant à devenir progressivement autosuffisants rendant ainsi possible l'approvisionnement régulier du DAT, il peut être à présent envisagé un investissement accru dans la recherche par la mise en place progressive du projet de Fondation pour la recherche et la qualité de l'enseignement supérieur.

L'avant projet de création de cette Fondation sera examiné en juillet 2011 à Brazzaville par le Comité Consultatif Général.

Je voudrais dire combien a été déterminant, dans ce nouvel élan, le rôle de nos instances académiques et politiques et de nos Partenaires traditionnels, Pays et Organisations qui accompagnent le CAMES dans la gestion de ses programmes :

Il s'agit en particulier de la France et de la Communauté Française de Belgique qui apportent depuis plusieurs années un soutien décisif au programme Agrégation et dont d'éminents représentants de la communauté universitaire siègent aux jurys de nos deux concours.

Il s'agit aussi de l'Agence universitaire de la Francophonie, de la CIDMEF et de l'IDESUF qui apporte au CAMES un soutien multiforme : financement et exécution d'actions concertées relatives à la préparation des candidats aux concours d'agrégation, appui à la numérisation des thèses, soutien à la création du CID CAMES, accompagnement de nos universités et Ecoles vers le LMD.

Je ne saurais terminer sans louer le remarquable travail abattu par le comité d'organisation pour offrir à l'ensemble des participants d'excellentes conditions de séjour et de travail, et par le comité d'Experts qui deux jours durant a analysé, discuté, enrichi les documents qui lui étaient soumis afin que la session ministérielle se déroule dans les meilleures conditions.

Excellence, Monsieur le Premier Ministre

Messieurs les Ministres,

Mesdames, Messieurs,

Je souhaite que les résultats de cette session soient à la hauteur des attentes des communautés universitaires et scientifiques des pays membres, et qu'ils consolident le CAMES dans son rôle d'instrument d'intégration africaine et de gardien des valeurs académiques de nos universités.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Professeur Mamadou Moustapha SALL